



Compte joint lié par un credit immobilier

Par **schera**, le **22/07/2010** à **15:37**

Bonjour,

Comment peut-on se desolidariser d'un compte joint lorsque l'on a un credit immobilier en commun?

Lorsque l'un des contractants du credit immobilier a engendré un interdit bancaire, cela rejait-il sur le co-contractant? Est-il lui aussi sur le fichier de la banque de France ?

En vous remerciant pour vos reponses